



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement  
(CE) No. 1907/2006**

**CORIDEGRIS'Pro**

Version 3.0

Date d'impression 10.10.2014

Date de révision 02.09.2014

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial : **CORIDEGRIS'Pro**  
Nom de la substance : hypochlorite de sodium, solution  
No.-Index : 017-011-00-1  
No.-CAS : 7681-52-9  
No.-CE : 231-668-3  
Numéro d'enregistrement : 01-2119488154-34-xxxx

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.  
Utilisations déconseillées : Réserve aux utilisateurs industriels et professionnels.  
Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à un grade produit.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : CORODIS SARL  
Z.I. LA PLAGNE  
42123 ST CYR DE FAVIERES  
Téléphone : +33(0)4.77 62 04 17  
Téléfax : +33(0)4.77 62 07 91  
Adresse e-mail : corodis.sds@orange.fr  
Personne responsable/émettrice : Service Sécurité Environnement Réglementation Qualité

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité  
Disponible 7j/7 et 24h/24  
0800 07 42 28 appel depuis la France  
+33 800 07 42 28

Accès aux centres anti-poisons  
(serveur ORFILA de l'INRS)  
Disponible 7j/7 et 24h/24  
Informations limitées aux intoxications

## CORIDEGRIS'Pro

01 45 42 59 59 appel depuis la France  
+33 1 45 42 59 59

### 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Corrosif pour les métaux	Catégorie 1	---	H290
Corrosion cutanée	Catégorie 1B	---	H314
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3	---	H335
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Catégorie 1	---	H400

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section

##### 16. Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	
Symbole de danger / Catégorie de danger	Phrases de risque
Dangereux pour l'environnement (N) Dangereux pour l'environnement (N)	R50
	Corrosif (C) Corrosif (C)
	Irritant (Xi)
	R31

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section

##### 16. Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## CORIDEGRIS'Pro

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

Prévention : P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention : P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### Etiquetage supplémentaire:

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- hypochlorite de sodium, solution

### 2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

## CORIDEGRIS'Pro

Nature chimique : hypochlorite de sodium  
Solution aqueuse

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)		Classification (67/548/CEE)
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger	
<b>hypochlorite de sodium, solution</b>				
No.-Index	: 017-011-00-1	Met. Corr.1	H290	R31
No.-CAS	: 7681-52-9	Skin Corr.1B	H314	Corrosif; C; R34
No.-CE	: 231-668-3	Eye Dam.1	H318	Irritant; Xi; R37
Enregistrem ent	: 01-2119488154-34-xxxx Aquatic Chronic1	>= 10 - < 25 STOT SE3 Aquatic Acute1	H335 H400	Dangereux pour l'environnement; N; H410 R50

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si une irritation apparaît ou si la contamination est étendue et prolongée, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Aller dans une clinique oculaire si possible.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
- Effets : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les

## **CORIDEGRIS'Pro**

effets pour la santé et les symptômes.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Pas d'information disponible.

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés : Exempt

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre chlore l'incendie : En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'): Chlore, Gaz chlorhydrique, Oxydes de

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection )

Information supplémentaire : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un équipement de protection respiratoire. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Veiller à une ventilation adéquate. Le produit déversé rend la route glissante Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes et matériel de : Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable,

## CORIDEGRIS'Pro

confinement et de nettoyage : kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Ne pas fermer hermétiquement le récipient.

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.

Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas fermer hermétiquement le récipient. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. En cas de formation de vapeurs et d'aérosols, porter un appareil respiratoire avec filtre approprié. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux alcalis. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Entreposer dans un récipient pourvu d'un évent. Protéger de la lumière.

Indications pour la protection contre l'incendie, l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie et l'explosion.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver dans un endroit bien ventilé. Protéger de la lumière. Entreposer dans un endroit frais. Ne pas fermer hermétiquement le récipient.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas entreposer avec des acides ou des sels d'ammonium.

## CORIDEGRIS'Pro

Classe de stockage : 8B: Substances corrosives non combustibles  
(Allemagne)

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

## 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>Composant:</b>	<b>hypochlorite de sodium, solution</b>	<b>No.-CAS</b> <b>7681-52-9</b>
-------------------	---	------------------------------------

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DNEL		
Travailleurs, Effets locaux, Effets systémiques aigus, Inhalation	:	3,1 mg/m <sup>3</sup>
DNEL		
Travailleurs, Effets locaux, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	1,55 mg/m <sup>3</sup>
DNEL		
Travailleurs, Long terme - effets locaux, Contact avec la peau	:	0,5 %
DNEL		
Consommateurs, Effets locaux, Effets systémiques à long terme, Inhalation	:	1,55 mg/m <sup>3</sup>
DNEL		
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion	:	0,26 mg/kg

#### Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce	:	0,21 µg/l
Eau de mer	:	0,042 µg/l
STP	:	0,03 mg/l
Libérations intermittentes	:	0,26 µg/l
Sol Exposition non présumée.	:	
Sédiment (eau de mer)	:	

## CORIDEGRIS'Pro

Exposition non présumée.

Sédiments (Eau douce) :  
Exposition non présumée.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

#### Équipement de protection individuelle

##### *Protection respiratoire*

Conseils : En cas de formation de vapeurs et d'aérosols, porter un appareil respiratoire avec filtre approprié.  
Type de Filtre recommandé:  
Filtre combiné: B-P2  
Filtre combiné: B-P3  
Pour les concentrations de vapeur faible : EN 136. Pour des concentrations plus élevées : EN 137

##### *Protection des mains*

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.  
La matière des gants doit être imperméable et résistante envers le produit / la préparation  
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).  
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Matériel : caoutchouc butyle  
Temps de pénétration : 8 h  
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle  
Temps de pénétration : 8 h  
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Poly isoprène  
Temps de pénétration : 8 h  
Épaisseur du gant : 0,5 mm

##### *Protection des yeux*

Conseils : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

## CORIDEGRIS'Pro

### *Protection de la peau et du corps*

Conseils : des vêtements de protection résistant aux alcalis (EN 340)

### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	: liquide
Couleur	: vert jaunâtre
Odeur	: léger de chlore
Seuil olfactif	: donnée non disponible
pH	: env. 12
Point/intervalle de fusion	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: 102,2 °C
Point d'éclair	: non applicable
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: non applicable
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Densité relative	: donnée non disponible
Densité	: 1,22 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Hydro solubilité	: complètement miscible
Coefficient de partage: n-	: donnée non disponible

## **CORIDEGRIS'Pro**

octanol/eau	
Température d'auto-inflammabilité	: non applicable
Décomposition thermique	: Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Viscosité, dynamique	: 2,8 mPa.s
Propriétés explosives	: Législation UE: Non explosif
Propriétés comburantes	: Oxydants

### **9.2. Autres informations**

Corrosion pour les métaux	: Corrosif pour les métaux
---------------------------	----------------------------

## **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Conseils	: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
----------	---

### **10.2. Stabilité chimique**

Conseils	: Se décompose par chauffage. Se décompose à l'exposition à la lumière.
----------	--

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses	: Peut dégager du chlore en cas de mélange avec des solutions acides.
-----------------------	---

### **10.4. Conditions à éviter**

Décomposition thermique	: Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
-------------------------	--

### **10.5. Matières incompatibles**

Matières à éviter	: Acides, Composés d'ammonium, Anhydride acétique, Matières organiques, Peroxyde d'hydrogène, sels en métal, Cuivre, Nickel, Fer
-------------------	--

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux	: Chlore, Oxydes de chlore
-------------------------------------	----------------------------

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Irritation

## **CORIDEGRIS'Pro**

### **Peau**

Résultat : Irritation sévère de la peau (lapin) (OCDE ligne directrice 404)  
effets corrosifs (homme)

### **Yeux**

Résultat : effets corrosifs (lapin)  
Risque de lésions oculaires graves.

### **Sensibilisation**

Résultat : non sensibilisant(e) (cochon d'Inde)

### **Effets CMR**

#### **Propriétés CMR**

Cancérogénicité : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène  
Mutagénicité : Ne contient pas de composé listé comme mutagène  
Tératogénicité : On ne le considère pas comme tératogène.  
Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

### **Toxicité pour un organe cible spécifique**

#### **Exposition unique**

remarque : Peut irriter les voies respiratoires.

#### **Exposition répétée**

remarque : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### **Autres propriétés toxiques**

#### **Danger par aspiration**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

### **Information supplémentaire**

Autres informations toxicologiques : En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

## CORIDEGRIS'Pro

<b>Composant:</b>	<b>hypochlorite de sodium, solution</b>	<b>No.-CAS</b> <b>7681-52-9</b>
-------------------	---	------------------------------------

### Toxicité aiguë

#### Oral(e)

DL50 : > 1100 mg/kg (rat; Substance d'essai: Chlore) (OCDE ligne directrice 401)

#### Dermale

DL50 : > 20000 mg/kg (lapin; Substance d'essai: Chlore) (OCDE ligne directrice 402)

## 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

### Toxicité aiguë

#### Poisson

CL50 : 0,22 - 0,62 mg/l (Pimephales promelas; 96 h)

#### Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 2,1 mg/l (Daphnia magna; 96 h)

#### algue

CE50 : 28 mg/l (Desmodesmus subspicatus (algues vertes); 24 h)

<b>Composant:</b>	<b>hypochlorite de sodium, solution</b>	<b>No.-CAS</b> <b>7681-52-9</b>
-------------------	---	------------------------------------

### Toxicité aiguë

#### Poisson

CL50 : 0,06 mg/l (Salmo gairdneri; 96 h)

NOEC : 0,04 mg/l (Menidia peninsulae (capucette nord-américaine); 96 h)

#### algue

NOEC : 0,0021 mg/l (algue; 7 Jrs)

## CORIDTEGRIS'Pro

### Facteur M

Facteurs M (Toxicité : 10  
aquatique aiguë)

M-Facteur (Aquat. : 1  
Chron. Tox.)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Composant:</b>	<b>hypochlorite de sodium, solution</b>	<b>No.-CAS</b> <b>7681-52-9</b>
-------------------	---	------------------------------------

#### Persistance et dégradabilité

##### Persistance

Résultat : Le produit peut être dégradé par des procédés abiotiques, par exemple procédés chimiques ou photolytiques.  
Désagrégation par hydrolyse.

##### Biodégradabilité

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Composant:</b>	<b>hypochlorite de sodium, solution</b>	<b>No.-CAS</b> <b>7681-52-9</b>
-------------------	---	------------------------------------

#### Bioaccumulation

Résultat : Ne montre pas de bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Composant:</b>	<b>hypochlorite de sodium, solution</b>	<b>No.-CAS</b> <b>7681-52-9</b>
-------------------	---	------------------------------------

#### Mobilité

Eau : Le produit est mobile dans l'environnement de l'eau.

Sol : Extrêmement mobile dans les sols

Air : non volatile (Constante de Henry)

## CORIDEGRIS'Pro

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

### 12.6. Autres effets néfastes

#### Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Très toxique pour les organismes aquatiques.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

1791

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : HYPOCHLORITE EN SOLUTION  
RID : HYPOCHLORITE EN SOLUTION  
IMDG : HYPOCHLORITE SOLUTION

## CORIDEGRIS'Pro

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe (Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels)	: 8 8; C9; 80; (E)
RID-Classe (Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger)	: 8 8; C9; 80
IMDG-Classe (Étiquettes; No EMS)	: 8 8; F-A, S-B

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR	: II
RID	: II
IMDG	: II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Étiquetage selon 5.2.1.8 ADR	: Poisson et arbre
Étiquetage selon 5.2.1.8 RID	: Poisson et arbre
Étiquetage selon 5.2.1.6.3 IMDG	: Poisson et arbre
Classification comme dangereux pour l'environnement selon 2.9.3 IMDG.	: oui
Classifié "P" selon 2.10 IMDG	: non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux installations classées : Stockage et emploi de substances ou mélanges dangereux pour l'environnement -A- très toxiques pour les organismes aquatiques.  
1172

#### hypochlorite de sodium, solution

EU. Réglementation No 1451/2007 [Biocides], annexe I, substances actives identifiées comme existantes (JO L325) Listé Numéro CE : 231-668-3

## CORIDEGRIS'Pro

Tableaux des maladies professionnelles : hypochlorite de sodium, solution: A; Listé

hypochlorite de sodium, solution: 65; Listé

### État actuel de notification

#### hypochlorite de sodium, solution:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
EINECS	OUI	231-668-3
ENCS (JP)	OUI	(1)-237
INV (CN)	OUI	
ISHL (JP)	OUI	(1)-237
KECI (KR)	OUI	KE-31506
NZIOC	OUI	HSR003698
PICCS (PH)	OUI	
TSCA	OUI	

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3.

R31	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R34	Provoque des brûlures.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H410	

### Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données : Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.

## **CORIDEGRIS'Pro**

Autres informations : Réserve aux utilisateurs professionnels. Attention - Eviter l'exposition - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.